L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 21 OCTOBRE 1893.

PETITES ANNONCES

MME JACOB, 188 (Canal), Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 133 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—☞

DEMANDES.

ON demande chez un cordonnier un apprenti sachant l'Anglais et le Français. Le patron se charge de le nourrir. S'adresser rue Douane, 474. 20 oct—3f

A LOUER.

A LOUER — Trois splendides magasins neufs, à quatre étages, avec façade cimentée, rue Royale, près Douane. Possession donnée immédiatement ou le 1er octobre ; loyer modéré ; une concession sera faite pour un bon locataire. S'adresser à MM. Hayne, Denégre & Denégre, Bâtisse Denégre, 33 rue Carondelet. 13 août—☞

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de William Schwehm.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35,828 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Fritz Jahncke et Edward Ganche, syndics définitifs des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

21 oct—21 25 29

Succession de Mme Martha F. Crabites.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 39,491—Division B. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Alice Noonan, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE.

18 oct—18 22 27

Succession de John Champion Hood.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 49,314—Division B. — Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

14 oct—14 18 22

Succession de Thomas A. Stephens.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 31,8 1—Division C— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas Mora, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

12 oct—12 15 21

George Stroud vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 38,305—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Fritz Jahncke, syndic provisoire et Fritz Jahncke et Edward Ganche, syndics définitifs des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

12 sept—12 15 21

Succession de George Spahn et Susanna Marie Kott, en femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 40,290—Division E—Attendu que Mme Margaretta Hamel, femme de William F Bohne, a présenté une pétition à la cour ci-dessus et demandant l'ouverture d'une succession de feu George Spahn et Susanna Marie Kott, sa femme, décédés intestat; Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours de leurs raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

12 oct—12 15 21

Succession de Patrick Noonan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,267—Division C.— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Alice Noonan, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier

13 oct—13 17 22

AVIS AUX CRÉANCIERS.

Aitken Bros., vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,857—Division E— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George W. Byrne, jr. syndic des créanciers dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.

17 oct—17 21 26

L'EAU DE LA SOURCE DE LA PENSION GONTHIER, A COVINGTON, LNE. — M. Léon Bolandard, chimiste français, ancien élève de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris, a fait, en 1885, une analyse de l'eau de la source de M. F. Gonthier, à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane. Nous croyons utile de reproduire son rapport :

Je certifie avoir analysé l'eau citée ci-dessus et avoir trouvé que les corps étrangers qui entrent dans sa composition sont les suivants :

1. Acide carbonique libre.
2. Bicarbonate de chaux.
3. Sulfate de chaux (traces).
4. Chlorure de sodium.
5. Protoxyde de fer.
6. Acide crénique.
7. Magnésie (faibles traces).

L'élément le plus important, en poids, parmi ces différents corps, est le chlorure de sodium : 263 mmgs. par gallon, 263 milligrammes).

L'oxide ferreux est combiné à l'acide crénique, mais cette composition paraît assez instable, car une simple exposition de l'eau à l'air libre donne, au bout de peu de temps, un dépôt d'oxide de fer

Je crois, d'après la composition ci-dessus énoncée, que cette eau est recommandable à plusieurs points de vue différents :

1. L'acide carbonique, contenu à l'état libre, la rend digestive :
2. Les 263 milligrammes de chlorure de sodium, contenus par gallon, en font un laxatif faible ;
3. L'acide crénique facilite les sécrétions urinaires.

M. Bolandard a travaillé, pendant dix mois, en qualité de sous-chimiste, au plus grand "Blast Furnace" (haut four neau) des Etats-Unis—celui des MM. Cornege Brothers & Co., à Braddock, Alleghany County, près Pittsburgh, Pennsylvanie. A son départ de l'établissement, la maison lui a donné ce certificat :

"27 août 1884.

"Par suite du mauvais état des affaires et, conséquemment, de la diminution nécessaire du nombre des employés nous avons, à notre grand regret, été forcés de nous dispenser des services de M. Léon Bolandard, attaché au "Blast Furnace" comme sous chimiste. Nous l'avons trouvé capable et digne de confiance."

M. Bolandard était recommandé par M. Joseph Albrecht, ci-devant chimiste à la Monnaie de la Nlle Orléans.

PAR'OIDIUM

(Pas poison!)

Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.

Puissant destructeur des poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.

Le Par'oidium Extract, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les cloportelles et leurs œufs, les fourmis, etc., etc.

Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 30 cents à M. F. C. Boucher, Saint Paul, Minnesota.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 20 OCTOBRE—CLASSE No 349
Tirage de 4 heures P. M.

Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
15	39	53	45	18	65	71	37	50	24	34	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et leur seulement dans les salons de la Compagnie.

Ne tiennent pas compte des lots non réclamés.

Ce 20 octobre 1893—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.
EDGAR PILLIÉ,
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRÉCÉDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but charitable. Par un VOTE POPULAIRE FORME sa franchise a été ratifiée par la présente Constitution d'Etat adoptée le 2 décembre A. D. 1879.

Capital action.....$1,000,000

ATTENTION.

Après le 1er janvier 1894, nos tirages auront lieu à Puerto Cortes, Honduras, Amérique Centrale, d'après et en vertu d'un contrat pour vingt cinq ans avec ce gouvernement. Ces tirages auront lieu exactement comme auparavant. Il n'y aura aucun changement dans la direction et aucune interruption dans les affaires.

PAUL CONRAD, Président.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et sont tous tirés en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Remboursé depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit :

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui sont en dehors de l'assurance qui lien avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

J. H. Early
Moses Gabelle

COMMISSAIRES.

Le col. C. J. Villeré remplace la Gén. Beauregard, comme l'un des commissaires pour présider aux tirages mensuels et semestriels. Le Gén. Beauregard toutes les fois qu'il était absent, a toujours désigné M. Villeré pour le présenter aux tirages.

Nous soussignés Banques et Banquiers publions tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank
J. N. H. O'CONNOR, Pres. State N. Bank
A. BALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 7 NOV. 1893.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000	
1 Lot de	20,000, "	20,000	
1 Lot de	10,000, "	10,000	
1 Lot de	5,000, "	5,000	
2 Lots de	2,500, "	5,000	
5 Lots de	1,000, "	5,000	
25 Lots de	300, "	7,500	
100 Lots de	200, "	20,000	
200 Lots de	100 "	20,000	
200 Lots de	60, "	12,000	
500 Lots de	40, "	20,000	

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de $100, soit		$10,000
100 Lots de $60, "		6,000
100 Lots de $40, "		4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $20, soit		$19,980
999 Lots de $20, "		19,980
3,434 Lots se montant à		$265,460

PRIX DU BILLET:

Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 5¼ billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $25.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresser à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donner l'adresse en plein et faire la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la mail à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, comme frais ancnnes.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans ; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans ; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président ; qu'il soit endossé avec les signatures des Gérants G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CARROLL, ayant ensuite la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres s'ils veulent la chance d'être gagnant.

Bulletin Financier.

Vendredi, 20 octobre 1893.

COMPTOIR D'ESCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Les ventes comprennent 55,000 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à—		
Galveston		7⅞
Mobile		7⅞
Savannah		7⅞
Charleston		8
Wilmington		8⅛
Norfolk		8⅛
Baltimore		8⅛
Boston		8 9/16
Philadelphie		8⅞
Memphis		8⅛
Augusta		8

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Calme et stable.
Cotes: Middling Gulf 8 13/16 c

FUTURES.

Calmes.

Janvier	8.42@8.43	
Février	8.50@8.51	
Mars	8.58@8.60	
Avril	8.65@8.67	
Mai	8.73@8.75	
Juin	8.78@8.80	
Juillet	—@—	
Août	—@—	
Septembre	—@—	
Octobre	8.22@8.24	
Novembre	8.24@8.26	
Décembre	8.33@8.34	

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—	
A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre	278,136 balles
Même temps l'année dernière	202,168 balles
A tous les ports des Etats-Unis	1,108,411 balles
Même temps l'année dernière	1,065,313 balles
EXPORTATIONS A L'ETRANGER—	
De la Nouvelle-Orléans depuis le 1er septembre	143,289 balles
Même temps l'année dernière	118,047 balles
De tous les ports des Etats-Unis	693,870 balles
Même temps l'année dernière	636,354 balles
STOCKS—	
A la Nouvelle-Orléans	144,697 balles
Même temps l'année dernière	149,082 balles
Dans tous les ports des Etats-Unis	738,602 balles
Même temps l'année dernière	848,708 balles

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Stable.
Cotes—4 11/16 pour le Middling Américain.

FUTURES.

Fermes.

MARCHE DU HAVRE.

SUR PLACE.

Calme.
Recettes—58¼fr. pour l'Ordinaire (sur place) 56¼fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 53 fr. pour le Bas (sur place).

FUTURES.

Faibles.

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing ⅛@⅛o plus élevé par livre pour la sucre, et 0@0 plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—A peine stable

Fancy	Nominal
Choice	Nominal
Strictly prime	42 @—
Good prime	39 @41
Prime	36 @37
Fair	38 @—
Good common	Nominal
Common	36 @—
Inferior	—@—
NOUVEAU SIROP	25 @30

CENTRIFUGAL—Calmes.

Fancy	Nominal
Choice	Nominal
Strictly prime	Nominal
Good prime	Nominal
Prime	Nominal
Good fair	—@—
Fair	—@—
Good common	—@—
Common	—@ 7
Inferior	—@ 6

RIZ.

[A la Bourse.]

RIZ ÉCALÉ—Stable.

Head	5¾@5¾
Good	5¾@5¾
Fair	5¼@5¾
Ordinary	4⅞@5⅛
Common	2½@2¾
No 2	4½@—

RIZ BRUT—Stable.
Cotes du riz brut : $1 50 à 3 50.
RIZ POLI—$4 à 15 00.
SON—$8 50 à 9 50.

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse :

FARINE—Stable.		
Patente, le baril	$3 60	@3 65
Extra fancy	$3 25	@3 30
Fancy	$3 00	@—

FARINE DE MAIS—$2 15 à 2 20

Stable à la Bourse les prix de farine et de farine de maïs sont de 25 à 50c. plus cher par baril. Les prix suivants sont ceux du jobbing trade.

CREAM MEAL—Choice $2 70 à—	
GRITS—$2 85 à 2 90.	
HOMINY—$2 00 le baril.	
FARINE DE SEIGLE—$4 25.	
OAT MEAL—$5 25 à— le baril.	

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—Du cote — à 53 pour le blanc, — à 53 pour le mêlé et — à 54 pour le jaune.

AVOINE — No 2 de l'Ouest — à 38; No 1 — à 39. Texas 32 à 33 à 39.

SON—80 à 82½c.

FOIN—Prime $14 50 à 16 00; Choice $17 00 à 18 00.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 50c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros :

Les provisions sont stables.

MESS POIK—$20 00 net.

VIANDES SALÉES SECHES — Epaules 7¾ à 7¾; short rib sides 10⅛ à 10⅜; long clear sides 10⅛ à 10⅜; short clear sides 10⅛ à 10⅜.

BACON—Epaules 9 à —; short rib sides 11⅛ à 11⅜; long clear sides 11⅛ à 11⅜; short clear sides 11⅛ à 11⅜.

GRAISSE — En tierces, refined, 8 à 8⅛; prime steam 8 à 8 1/16.

JAMBON—12⅛ à 13.

Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros. Les prix du détail sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:

CAFE RIO — Prime 21c. good 21c. fair 20½; ordinary 18⅝; common 16⅝c. la livre.

CAFE MEXICAIN—Prime 21⅝; good 20⅝; fair 20⅝; low fair 19⅝.

BEURRE—Western Creamery—Extra 32 à —; extra firsts 30 à —c.; firsts 25 à 26c.; Western Dairy—Extra 22 à —; firsts 19 à 20; firsts 18 à 19. Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE — New York creams 14; twins, full cream, 13½; singles 13½. Jobbing un peu plus élevé.

SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c.; City Fine 95c.; City Crushed 85c.; Rock Salt 4c. la livre. Pocket Salt 1⅛ à 1⅜c. selon le quantité.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

(Graine de coton—Ici $15 00 par ton.

Farine de graine de coton au dépôt $21 00 à 21 25 par short ton, pour l'exportation $22 50 à 23 00 par long ton.

Oil cake—$23,50 à 23 75 pour l'exportation f. o. b.

Huile de graine de coton (en gros on pour l'expédition). — Prime crude 32 à 33c.; refined per gallon 37 à 39c.; jobbing 50c.

PEANUTS—L'ENMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché.

Western—2¼ pound à 6¼c. per yard, 2-pound 5½c., 1¾-pound 5c. Western —2¼-pound 6¼c. per yard, 2-pound 5½c., 1¾-pound 5c.

Texas—Jute 7¼ à 7½ la livre; Hemp 12½.

COTTON TIES—Arrow, 50 livres, 92½c.; steel arrow 45 livres 90c.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.

Pommes, par boîte de 1/3 de boisseau, 30 à 40c.; $3 00 à 5 00 par baril; sacks, par livre, choix à fancy, 5 à 6. Amandes, par livre, 17 à 18c. Bananes, par régime, $1 75 à 2 25. Noix du Brésil, par livre, 9c. Citrons, par livre, 15 à 17c. Canneberches, par baril, $7 00 à 7 50. Currents, 6 à 7c. Marrons, par livre, 5 à 6c. Dattes, par 1000, $27 00 à 28 00, packed, 4 à 5c. pièce. Dates, par livre, 5 à 6c. Fraises 4 à 7c. Prunes $1 25 à 1 50. 8½ à 9c. Pêches $1 50 à 1 75 par boîte de 1/3 de boisseau. Raisins 50 cts. par boîte de 5 livres. Melons d'eau $8 00 à 14 00. Figues, par livre, 12 à 13c. Pommes de terre, 9c. Citrons, par livre, 15 à 17c. Canneberches, par baril, $7 00 à 7 50. Currents, 6 à 7c. Marrons, par livre, 5 à 6c. Dattes, par 1000, $27 00 à 28 00, packed, 4 à 5c. pièce. Dates, par livre, 5 à 6c. Fraises 4 à 7c. Prunes $1 25 à 1 50. 8½ à 9c. Pêches $1 50 à 1 75 par boîte de 1/3 de boisseau. Raisins 50 cts. par boîte de 5 livres. Melons d'eau $8 00 à 14 00. Figues, par livre, 12 à 13c. Noix du Brésil, par livre, 9c. Citrons, par livre, 15 à 17c. Canneberches, par baril, $7 00 à 7 50. Currents, 6 à 7c. Marrons, par livre, 5 à 6c. Dattes